



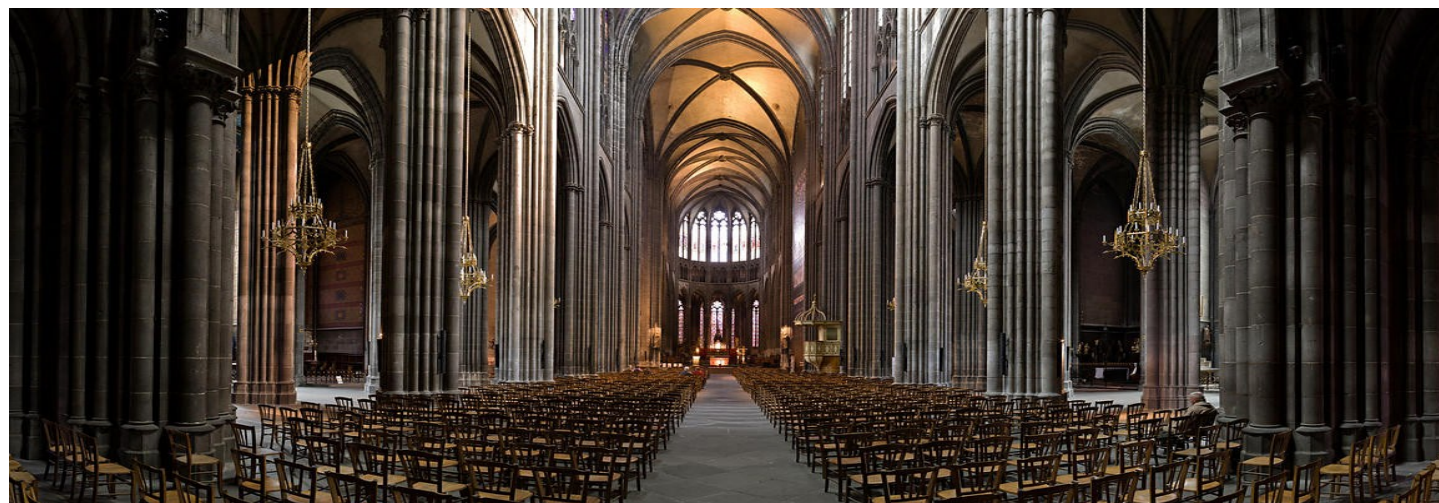
Site classé des Hautes Chaumes



Sanatorium de Sabourin



Maison des Consuls à Riom



Eglise de Saint-Nectaire



Sainte-Chapelle de Riom

Infos Pratiques

Réception du public

De 9h à 12h
De 14h à 16h

Accueil téléphone
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h

Stationnement :

Parking de la Poterne
(près de la mairie) .

Possibilité de rendez-
vous au bureau ou sur
place.

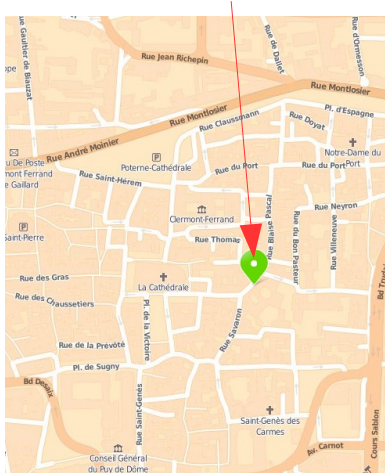


Pôle administratif

Fabienne ANTOINE
Secrétariat Urbanisme, accueil.
Fabienne.antoine@culture.gouv.fr

Catherine FALCIN
Secrétariat Patrimoine, accueil.
catherine.falcin@culture.gouv.fr

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Puy-de-Dôme



Hôtel de Chazerat
4, rue Blaise Pascal – BP 378
63 010 – Clermont-Ferrand Cedex 1

Téléphone secrétariat :
- Urbanisme
- Patrimoine

04 73 41 27 27

udap.puy-de-dome@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

Secteurs géographiques

Régis DELUBAC : Architecte urbaniste de l'État – Architecte des bâtiments de France – Chef de service – Conservateur de la cathédrale de Clermont-Ferrand.

Muriel CROS : Architecte urbaniste de l'État – Architecte des bâtiments de France, adjointe au chef de service. Conservatrice de l'hôtel de Chazerat

Laurent MARQUANT : Architecte contractuel – adjoint au chef de service

Pôle technique

Jean-François COSTE
Technicien des services culturels et des bâtiments de France
jean-francois.coste@culture.gouv.fr

Marlène MEUNIER
Technicienne des services culturels et des bâtiments de France
marlene.meunier@culture.gouv.fr

Frédéric SANIAL
Ingénieur des services culturels et du patrimoine
frederic.sanial@culture.gouv.fr

Émilie THOMAS
Technicienne des services culturels et des bâtiments de France
emilie.thomas@culture.gouv.fr

Marie DROUIN
Architecte contractuelle
marie.drouin@culture.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

en bref

656 643 habitants (Insee 2019)
467 communes
82,4 hab/km²
7 970 km²

892 monuments historiques
Patrimoine religieux : 298
Mégalithes : 20
Sites Gaulois et Gallo-romains : 13
Châteaux et mottes castrales : 122
Immeubles, maisons, hôtels : 240
Bâtiment civils : 42
Patrimoine thermal : 8
Divers : 149

2 monuments historiques de l'État dont l'ABF est conservateur :
Cathédrale de Clermont-Ferrand et
Hôtel de Chazerat

18 sites patrimoniaux remarquables
ZPPAUP : 11
ZPPAUP transformées en AVAP : 3
AVAP créée : 1
AVAP à l'étude : 5
Secteurs sauvegardés : 3
- Montferrand
- Riom (en cours de modification)
- Thiers (en cours de révision)

2 Parcs Naturels Régionaux regroupant 150 communes sur 440 000 hectares
PNR des Volcans d'Auvergne
PNR Livradois-Forez

91 sites :
Sites classés : 20
Sites inscrits : 72

Grand Site de France :
Puy de Dôme

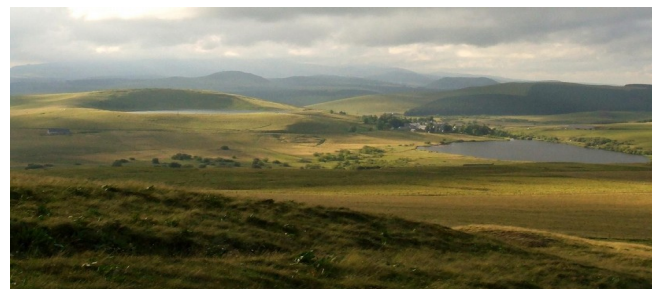
Label UNESCO :
Église Notre Dame du Port
à Clermont-Ferrand au titre des
chemins de Compostelle
Chaîne des Puys – Faille de Limagne

LE TERRITOIRE

Situé au cœur de l'Auvergne, le département du Puy de Dôme est assis sur une large partie de la chaîne des puys, de la plaine de la Limagne et de la chaîne du Livradois-Forez. Mais, ces grandes entités recouvrent une grande variété de territoires aux histoires, aux patrimoines et aux identités affirmées : les vertes Combrailles et leurs larges maisons de granit, les hauts plateaux du Cézallier et leurs fermes aux toits de lauze, les paisibles reliefs du Dauphiné d'Auvergne où la silhouette des villages annonce déjà la France méridionale.

Mais il y a aussi le Lembronnais et le Val d'Allier avec leurs maisons tantôt en pierre, tantôt en brique crue ; le Duché d'Auvergne et ses nobles demeures à Riom, le Comté épiscopal de Clermont-Ferrand et de Montferrand, les maisons à pans de bois de Thiers accrochées sur les pentes forestières du Livradois, les jasseries aux toits de chaume du Haut-Forez, les villages vigneronniers situés au piémont des volcans, la Limagne Bourbonnaise et ses vastes maisons aux hautes toitures de tuiles.

Ici, l'Histoire s'est arrêtée un moment au plateau de Gergovie puis au Moyen Age où l'Auvergne a vu s'élever ses églises romanes massives et délicates à la fois. Jusqu'à aujourd'hui, ce sont 892 édifices qui sont reconnus Monuments Historiques, 18 villes ou villages reconnus sites patrimoniaux remarquables dont 3 bénéficiant d'un secteur sauvegardé, 11 protégées au titre d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysagère et 4 au titre d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine. C'est aussi 2 parcs naturels régionaux parmi les plus grands de France, 1 label Grand Site de France, 20 sites classés, 72 sites inscrits.



Réhabilitations

Clermont- Ferrand - immeuble Bassaler

Immeuble à forte valeur patrimoniale situé dans le centre historique de la Clermont-Ferrand ayant été victime d'un incendie.

L'édifice, situé non loin de la basilique Notre Dame du Port (protégée au titre des monuments historiques), date du 19e siècle. Il occupe un petit îlot dont subsiste une partie des façades des immeubles Renaissance à l'intérieur même de l'édifice.

Les échanges réguliers entre l'UDAP, le maître d'ouvrage (Logidome, actuellement Assemblia) et le maître d'œuvre (G&O Architecture) ont permis de faire émerger une restauration de qualité.

Les lucarnes déposées après l'incendie ont été replacées, les devantures commerciales ont été modifiées afin de permettre le dégagement des pilastres scandant les façades, les enduits et les menuiseries ont été refaits dans le respect des dispositions d'origine. Les modifications opérées ont été discrètes, et dans le respect de la composition initiale de l'immeuble.

La création de commerces en RDC et de logements aux étages permet d'engager une redynamisation de la rue du Port.

Avant travaux



Après travaux



Source : UDAP 63 – Régis Delubac

La Bourboule - hôtel Richelieu

L'ancien hôtel Richelieu est situé en face des thermes de La Bourboule. Victime d'un incendie et dans un état d'abandon, l'immeuble a été entièrement restauré, réhabilité en logements, et remis en valeur.

L'opération, portée par le maître d'ouvrage CHA Créateurs Habitats Associés et réalisée par Thomas Bernard architecte ,maître d'œuvre a permis de sortir l'édifice de son état de péril.

L'opération a été suivie en amont et en phase chantier par l'UDAP en lien étroit avec la mairie de La Bourboule.

Ville thermale construite à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle, La Bourboule possède un patrimoine Art Déco de première importance où les enjeux de requalification des anciens hôtels revêt un caractère singulier.

Avant travaux



Après travaux



Source : UDAP 63 – Régis Delubac

Olliergues - résidence intergénérationnelle O'LAVIE

L'opération, portée par la commune d'Olliergues, a permis la réhabilitation en centre-ville de deux Immeubles construits au début du 20e siècle, le long d'une nouvelle voie.

L'édifice d'angle a la particularité de posséder des terres cuites adoptant un vocabulaire Art Nouveau relativement rare en zone rurale.

Le projet, développé par l'architecte Gérald Pil, a permis de révéler la qualité des modénatures en présence, de restituer les faitages ouvragés et de reprendre les RDC.

Le programme offre des logements adaptés pour des personnes âgées ou handicapées, cette nouvelle résidence, dans l'ancien, permet de redynamiser le centre-ville d'Olliergues.

L'UDAP a suivi le dossier au titre des abords des monuments historiques.

Avant travaux



Après travaux



Source : UDAP 63 – Régis Delubac

Réhabilitations

Issoire - immeubles place Saint Avit (action cœur de ville)

Situés dans le centre-ville d'Issoire, les deux immeubles faisant l'objet du projet ont été fléchés dans une action portée et soutenue par l'État et la commune d'Issoire au titre de l'Action Cœur de Ville.

Datant du 19e siècle et du milieu du 20e siècle, les immeubles ont été profondément modifiés et transformés afin d'accueillir en RDC des commerces et aux étages des logements.

L'architecte Jean-Jacques Erragne, missionné par Auvergne Habitat, a souhaité porter une intervention forte en recomposant les intérieurs, en modifiant une façade et en réalisant une surélévation ponctuelle.

Les travaux portant sur les façades extérieures ont été suivis par l'UDAP au titre des abords des monuments historiques, dans le respect de la composition du patrimoine en présence.

La restructuration de ces deux immeubles a été accompagnée par la recomposition de la place Saint-Avit voisine. Aménagement réalisé par la ville d'Issoire en lien étroit avec l'UDAP.



Avant travaux



Après travaux



Source : UDAP 63 – Régis Delubac



Riom - Rue Hippolyte Gomot

Situé dans une rue ancienne du centre historique de Riom, protégé au titre du Plan de sauvegarde et de Mise en Valeur, l'immeuble a fait l'objet d'une intervention liée à la campagne obligatoire de ravalement de façade initiée par la ville de Riom.

Parallèlement au ravalement de façade, c'est l'ensemble de l'immeuble qui a été intégralement restauré et remis en location. La réhabilitation est de qualité, les logements offrent un cadre d'exception.

Propriété privée, l'opération a été soutenue financièrement par la ville de Riom, par la Fondation du Patrimoine et par l'UDAP (DRAC subvention exceptionnelle en espace protégé)..

La façade a ainsi pu retrouver ses dispositions d'origine, les modifications tardives des années 1930-1940 ont été reprises, les baies Renaissance ont été restituées.

Avant travaux



Après travaux



Source : UDAP 63 – Régis Delubac

Création et construction neuve

Clermont-Ferrand angle Avenue d'Italie

l'immeuble occupe un emplacement stratégique, à l'articulation des avenues d'Italie et de l'Union Soviétique, dans la perspective du boulevard Fleury, face au lycée Jeanne-d 'Arc, protégé au titre des monuments historiques.

Le maître d'ouvrage, Auvergne Habitat, a souhaité connaître les enjeux de l'UDAP avant de lancer le concours de conception/réalisation. A ce titre, les attendus de l'UDAP ont été fixés conjointement avec ceux de la ville de Clermont au travers notamment de l'action de l'architecte conseil.

L'opération, nommée La Vénétie et réalisée par MTA architectes et CDR Construction, se caractérise par un volume de transition déployant des rythmes variés, une gestion complexe des avoisinants et le remploi des différents matériaux issus des immeubles démolis (réintégration de baies, d'une porte, de corniches au sein de la cour intérieure ; réintégration du portail, d'une partie du mur de clôture avec ses grilles et du pavage dans l'avant-cour de l'immeuble). Les échanges avec l'UDAP sont réguliers et de qualité.

A noter que les matériaux issus de la déconstruction des existants (réalisée par l'entreprise DEMCY) ont pu être réemployés sur site mais aussi dans le quartier de la cité judiciaire et au sein de la réhabilitation de l'ancien collège Monange. A ce titre, cette opération de remploi, initiée par l'UDAP, est l'une des plus abouties.



Source : UDAP 63 – Régis Delubac



Royat – OPHIS

Portée par l'OPHIS et réalisé par les architectes Vincent Brugerolles et Anne Montrieul, l'opération immobilière a permis la création de logements et de commerces dans le centre de Royat, en neuf et en réhabilitation.

L'intervention de l'UDAP a été guidée par l'application du règlement du Site Patrimonial Remarquable de Royat en lien avec la commune.
L'immeuble déconstruit a servi de carrière pour créer le soubassement en pierre donnant sur rue, l'immeuble conservé a été restauré dans les règles de l'art et a bénéficié du transfert de l'ancien portail (de belle facture) venant refermer la cour sur rue. Les architectes ont su développer un projet de grande qualité, parfaitement adapté au lieu et dans le respect des attendus portée par l'UDAP (rythme, volumes, scansion, matérialité, réhabilitation, remplois). L'implication du maître d'ouvrage est à souligner.

Avant travaux



Après travaux



Source : UDAP 63 – Régis Delubac

Statistiques

L'Architecte des Bâtiments de France donne un avis sur toutes les demandes d'autorisation de travaux situées dans un espace protégé (abords de monuments historiques, site patrimonial remarquable (SPR), sites inscrits et sites classés, quelle que soit l'importance ou la nature du projet.

2023

	Nombre d'avis
Permis de construire (PC)	987
Permis de démolir (PD)	52
Déclarations Préalables (DP)	3718
Enseignes (AP)	275
Certificat d'urbanisme (CU)	59
Lignes électriques (LE)	144
Avant projets (AP)	172
Autorisation temporaire -AT)	1
Permis d'aménager (PA)	108
Instructions dématérialisées	3412
TOTAL	8928

Pour mémoire TOTAL 2022

8025

Soit une augmentation de 11,25 %

Travaux d'entretien des monuments historiques

Monuments n'appartenant pas à l'État Entretien MH Église Montaigut-en-Combraille

L'église de Montaigut-en-Combraille, monument historique inscrit par arrêté du 19 janvier 1926, est datée des années 1220-1250.

L'église présente plusieurs phases de construction illustrant notamment la diffusion des systèmes constructifs de l'époque gothique. L'édifice a la singularité de posséder des chapiteaux et culots sculptés de motifs de feuillages, de têtes anthropomorphes, de quadrupèdes.... Le décor des chapiteaux des dernières grandes arcades de la nef, particulièrement ouvragé, débord du cadre des corbeilles pour occuper les dossierets et se développer à mi-hauteur des colonnes, rythmant les doubleaux de la nef, formant ainsi cordon.

L'église possède un imposant clocher de plan quadrangulaire présentant un premier registre caractérisé par la présence d'un étage rythmé par une suite d'arcatures aveugles (baie géminée avec arcs en pleins cintres) remployant des plaques sculptées et d'un étage supérieur possédant des baies géminées ouvrant sur le beffroi. A noter la présence d'une baie en plein cintre percée d'un quadrilobe donnant sur le faitage de l'abside et éclairant le volume de la nef. Les pierres constituant les maçonneries du clocher, y compris les éléments des baies (archivoltes, bandeaux d'appuis, fûts des colonnettes...), mais aussi certaines pierres de taille, présentaient des desquamations importantes avec risque de chute d'éléments. La frise haute, en ciment prompt était également fortement altérée.

L'UDAP a suivi une campagne d'entretien visant à consolider les pierres desquamées, à remailler les fissures, à rejointoyer les maçonneries, à reprendre la frise et la corniche du clocher, et à engager un suivi de la couverture.

Maitre d'ouvrage, mairie de Montaigut-en-Combraille, entreprise Geneste, financement de la DRAC de 22 010 euros (soit 30 % du montant HT de travaux de 73 366 euros).

Monument appartenant à l'État Cathédrale Notre Dame de l'Assomption - Clermont-Ferrand

La cathédrale de Clermont-Ferrand monument historique classé appartenant à l'État, a subi quelques dommages liés au passage de la tempête Frederico.

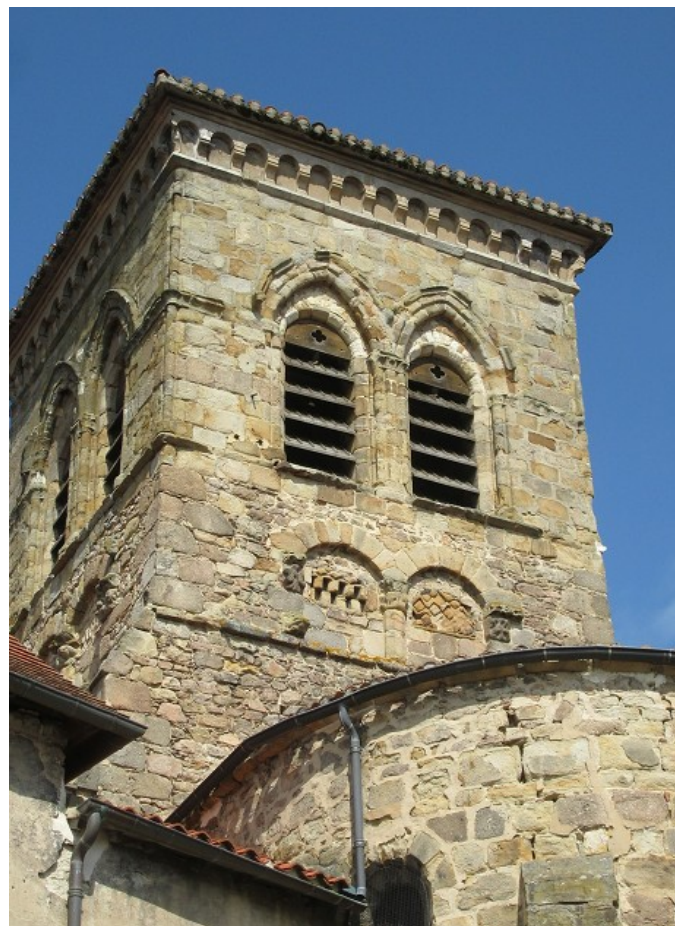
L'ABF, conservateur du monument, a engagé une campagne de travaux d'urgence visant à la mise en sécurité des toitures des beffrois Ouest, ainsi que la dépose partielle d'éléments de verrière appartenant à une des grandes baies de la nef.

La campagne de sécurisation va se poursuivre sur 2024 avec la pose de feuillards sur les couvertures du grand comble, l'étalement des pinacles des niches flankant les arcs-boutants sud de la nef et l'étalement du pinacle dit « du Hibou » de Viollet le Duc.

L'opération a été réalisée sous la maîtrise d'œuvre de l'ABF pour un montant de 7 092.00 €uros TTC (Jean Le Bideau)

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Triforium-Jean Le Bideau, maître verrier, et l'entreprise AGRIP'TOIT en sous traitance cordiste.

Avant travaux



En phase chantier



Après travaux



Source : UDAP 63 – Régis Delubac



Source : UDAP 63 – Régis Delubac